



Raphaël SCHELLENBERGER – *député du Haut-Rhin*
Patrick HETZEL – *député du Bas-Rhin*

Cernay, le 22 juin 2022

Pour un retour à la Région Alsace

Les députés alsaciens Les Républicains Raphaël SCHELLENBERGER et Patrick HETZEL déposent ce jour sur le bureau de l'Assemblée Nationale une proposition de loi pour que les électeurs alsaciens puissent obtenir l'établissement d'une Collectivité alsacienne à part entière.

En ce premier jour de la 16^{ème} législature de la 5^e République, les deux députés alsaciens rappellent au Président de la République sa promesse engagée durant sa campagne électorale de 2017 : celle de « *donner plus de souplesse aux collectivités pour décider de leur propre organisation* ». **Depuis 5 ans, peu en la matière a été fait.** La loi 3DS votée en février dernier n'a apporté aucune réponse.

Les députés rappellent qu'ils avaient déjà déposé une proposition de loi analogue en novembre 2017, que la précédente majorité n'avait pas souhaité inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée. Or depuis le redécoupage des grandes régions en 2015, imposée dans la précipitation et sans légitimité, **les alsaciens ont largement pu constater les limites de cette structure** désincarnée et incohérente. Elle empêche aux territoires de valoriser pleinement leurs atouts.

Cette présente proposition de loi vise donc à tirer le bilan de ce redécoupage et à faire confiance aux alsaciens par le biais d'un référendum à majorité simple, dès lors que la Collectivité européenne d'Alsace le demandera. Celui-ci permettra la création d'une Collectivité à statut particulier qui exercera les compétences de la Région et de la Collectivité européenne d'Alsace.

Cette proposition de loi a été envoyée ce jour à l'ensemble des députés alsaciens, tous bords politiques confondus, afin qu'ils puissent la cosigner, formalisant ainsi immédiatement cet engagement de campagne.

Le message des urnes ce dimanche est clair :

Il est temps d'écouter les français,

Il est temps de les respecter,

Il est temps de refaire confiance à nos territoires et à leurs habitants pour choisir l'organisation qui leur convient le mieux.
